

Paris, le 15 décembre 2010

Monsieur le Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75 700 Paris

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis trois semaines, les salarié-e-s de la Société Presse Paris Services (SPPS), principale filiale de Presstalis chargée de la distribution de la presse en Île-de-France, sont en grève pour le maintien de leurs emplois et des missions de service public de leur entreprise.

Afin de réduire le déficit de sa filiale, en grande partie du à la crise que connaît le secteur de la presse, la direction de l'entreprise prévoit de réduire ses effectifs, qui passeraient de 184 ouvriers, dont 167 titulaires, à 99 ouvriers. Elle prévoit également de recourir davantage à la sous-traitance.

Les syndicats, soucieux de la pérennité de leur outil de travail, ont proposé à la direction de ne pas recourir à la sous-traitance tout en maintenant 120 postes d'ouvriers. Cette proposition permettrait de réduire le déficit de plus de moitié, c'est à dire dans des termes très proches de ceux proposés par la direction de Presstalis.

Grâce à l'effort des syndicats et de chaque salarié, la situation pourrait être débloquée très rapidement.

La proposition des syndicats est la meilleure du point de vue de l'emploi et des conditions de travail que de l'effectivité de l'accomplissement des missions de service public dans le secteur de la distribution, soumis à de fortes sujétions en terme de maillage territorial et d'horaires.

En maintenant une solidarité financière entre la distribution des magazines et celle de la presse quotidienne, cette proposition se veut également garante du pluralisme de la presse, qui est un pilier de notre démocratie.

Pour toutes ces raisons, je vous demande, Monsieur le Premier Ministre, de bien vouloir intervenir auprès de la direction de Presstalis pour qu'un accord soit signé sur la base de la proposition des syndicats.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

Marie-George Buffet
